

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des finances publiques**

## **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 36, Loi modifiant la Loi sur les compagnies concernant la participation et la prise de décision aux assemblées des personnes morales sans capital-actions

Procès-verbal de la séance du 3 octobre 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale : n° 1053-20191008

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2019	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	
AUDITIONS	
ANNEXES	
I Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus	

Séance du 3 octobre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 36, Loi modifiant la Loi sur les compagnies concernant la participation et la prise de décision aux assemblées des personnes morales sans capital-actions (Ordre de l'Assemblée le 25 septembre 2019)

#### <u>Membres présents</u>:

- M. Simard (Montmorency), président
- M. Allaire (Maskinongé) en remplacement de M. Émond (Richelieu)
- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Bélanger (Orford)
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M<sup>me</sup> Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. Girard (Groulx), ministre des Finances
- M. Leitão (Robert-Baldwin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances
- M. Marissal (Rosemont), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances
- M. Ouellet (René-Lévesque), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de finances

#### Témoins (par ordre d'intervention) :

Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec :

M<sup>me</sup> Julie Saucier, présidente et chef de la direction

M<sup>me</sup> Martine Bélanger, chef des opérations

#### Institut de gouvernance numérique :

- M. Jean-François Gauthier, président-directeur général
- M. Mario Perron, administrateur
- M. Carl Cloutier, directeur de projet

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 41, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Girard (Groulx), M. Leitão (Robert-Baldwin) et M. Marissal (Rosemont) font des remarques préliminaires.

#### **AUDITIONS**

La Commission entend l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec.

À 12 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Institut de gouvernance numérique.

À 12 h 55, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission, Le président de la Commission,

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Original signé par

Jean-François Simard

SPR/ng

Québec, le 3 octobre 2019

## ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec	002M
Institut de gouvernance numérique	001M